

R.Ph.

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

URGENT.

KIBUNGU, le 3 août 1959.-

OBJET:

Enquête salaire  
minimum.-

M

N° 2162/A.I.9/02/Ddc.-



A Monsieur le Directeur de la GEORUANDA

à

RWINKWAVU.-

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous confirmer l'entretien que j'ai eu avec Monsieur LIBERT au sujet de la prochaine réunion de la commission tripartite, chargée de l'enquête sur les prix des articles figurant au tableau budget type en vue de la fixation du salaire minimum légal qui sera d'application dès le 1er janvier prochain.

Cette fois-ci l'enquête sera effectuée en présence d'un Inspecteur du Service des Affaires Economiques qui arrivera à cette fin le 12 août prochain à Kibungu.

Je propose de maintenir la composition antérieure de la Commission comprenant Monsieur Libert à titre de représentant des Employeurs, Monsieur Byaje D. comme représentant des travailleurs et Monsieur l'A.T.A.P. DIERCKX de CASTERLE, à titre de délégué de l'Administration.

L'enquête débutera à Kibungu le 12 août vers 8 heures du matin.-

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'Administrateur de Territoire,  
J. PETIT.,